

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL JUDICIAIRE -
TRIBUNAL DE POLICE DE NIMES
BP 29062
30972 NIMES

ANNULATION DES POURSUITES

L'Officier du Ministère Public

à

DEHAN SCHINAZI AVOCATS

174 rue de Courcelles
75017 Paris

Références à rappeler :

Référence :

Rédacteur :

Monsieur,

Vous avez attiré mon attention sur un procès-verbal relevé à l'encontre de

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

1 fois **012929 CONDUITE, SANS PORT DE LA CEINTURE DE SECURITE, D'UN VEHICULE A MOTEUR**
RECEPTIONNE AVEC CET EQUIPEMENT ART.R.412-1 §I AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-1 §III C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à en date du
par procès verbal n° dressé par , avec le(s) véhicule(s)
immatriculé(s) :

Après étude de votre dossier, je vous informe que j'ai procédé à l'annulation des poursuites concernant

En effet, ce dernier a désigné

Par conséquent, nous

entamons les démarches nécessaires pour rétablir les 3 points retirés à

Pour toute question relative au remboursement des sommes éventuellement déjà versées, je vous invite à vous rapprocher de la Trésorerie Gard Amendes, seule compétente en la matière.

- Par courrier : Trésorerie Gard Amendes

15 boulevard Etienne Saintenac

BP 68205

30000 Nîmes cedex 9

- Par mail : t030015@dgfip.finances.gouv.fr

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à NIMES, le 27/02/2024

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
P/O

